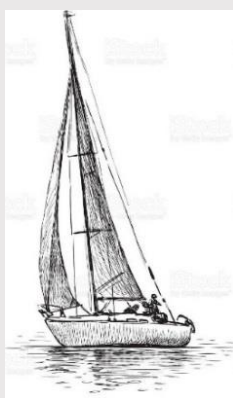


ARZAL

Infos

Octobre 2021



MAIRIE D'ARZAL

Place de l'église
56190 Arzal
Tél : 02 97 45 04 92
E-mail : accueil@arzal.bzh
Site Internet : www.arzal.fr

Editeur : Commune d'Arzal
Directeur de publication : Samuel FERET
Rédaction : Service Communication – Associations
Ce numéro est tiré à 800 exemplaires.

Chers Arzalaises et Arzalais,

Le mois dernier nous inaugurons l'extension et la rénovation de notre mairie. Vous avez été nombreux à venir pour vous y retrouver et visiter le bâtiment. Vous y avez notamment remarqué des espaces plus lumineux et fonctionnels, ainsi que des couleurs chaleureuses.

Ce chantier, initié par la précédente municipalité fin 2019 s'est conclu en juin de cette année. Son objectif était d'améliorer la qualité de services à la population, en particulier par des bureaux plus grands et plus accessibles, de meilleures conditions de travail de nos agents et une salle du conseil plus grande.

Parmi les améliorations apportées, on peut en citer au moins quatre. L'ergonomie des bureaux, des circulations et du mobilier a été réfléchie avec nos agents afin de leur offrir un environnement de travail de qualité et de permettre un meilleur accueil des habitants pour les démarches administratives. Une salle des conseils et des mariages plus lumineuse et accueillante, une bonne douzaine de couples se mariant chaque année à Arzal. Une chaudière à pellets qui approvisionne un réseau depuis la mairie jusqu'à la bibliothèque, la maison des assistantes maternelles, le centre socio-culturel et le cabinet médical. En outre, un ordinateur a été installé dans le hall d'accueil pour aider celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives en ligne.

Le coût total de cette opération s'élève à 1 221 664 €. Le montant des subventions a été de 490 736 €, le reste à charge pour la commune est de 532 526 €. Les partenaires financiers de cette opération ont contribué respectivement à hauteur de 211 500 € de l'Etat, 240 346 € du Conseil départemental et 38 890 € du Conseil régional.

Cette opération est l'une des actions de la municipalité en faveur de l'amélioration des services de base à notre population, mais ne constitue pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans une stratégie plus globale de revitalisation du centre bourg par la réhabilitation du patrimoine communal et la modernisation des services à la population.

Les campagnes sont des territoires d'avenir et c'est la raison pour laquelle une vision à long terme et une stratégie pluriannuelle sont nécessaires afin d'orienter nos politiques locales et nos investissements publics.

Parmi les actions déjà engagées par la municipalité, citons également un plan de circulation et de stationnement apaisés qui va se mettre en place en fin d'année, la recherche de médecins, l'extension de la bibliothèque, la rénovation énergétique de l'accueil et de logements du village vacances Les Gabelous, sans oublier la modernisation de nos outils d'information et de communication avec notamment un nouveau panneau d'information numérique.

D'autres projets sont à l'ordre du jour, parmi lesquels une consultation concernant un jardin partagé que nous lancerons prochainement sur l'aménagement de la parcelle enherbée attenante à l'ancienne école que la municipalité vient d'acquérir.

Nous vous souhaitons un bel automne.

Le Maire et l'Equipe municipale.



AGENDA :



- Repas du CCAS :

Proposé aux Aînés de la commune, il aura lieu le Dimanche 7 Novembre prochain à 12 h 30 au Complexe Michel LECHESNE.
Le Pass sanitaire sera demandé.

- Manifestations prévues :

• 8/11 : Réunion publique « Circulation apaisée » à 20 h 30 dans la Salle du Conseil de la Mairie.

• 21/11 : Concours de belote, organisé par le Club de l'Amitié.

• 27/11 : Journée Arrachage du baccharis, à partir de 10h. Rendez-vous à Bourgerelle équipé de bottes et de gants.

VIE MUNICIPALE :

Actualité des commissions :

Commission Transition Ecologique :

- Journée vélo : Dans le cadre du plan de mobilité rurale, la journée vélo du 3 Octobre a permis de sensibiliser et de se rencontrer autour des mobilités douces. Un grand merci aux organisateurs, animateurs et participants.



- Baccharis : Cette plante invasive, qui peut atteindre 5 mètres de haut, est de plus en plus présente sur les bords de nos côtes.



Pour mettre fin à cette propagation, une Journée Arrachage sera organisée le 27 Novembre. Si vous souhaitez y participer, merci de vous signaler en Mairie.



Commission Vie Locale et Finances Publiques :

- Bibliothèque : Un marché a été signé avec l'architecte Jérôme RABILLER pour l'extension et la rénovation de la bibliothèque. De ce fait, les deux canons seront bientôt déplacés au VVA.

- Ecoles : Voici les effectifs pour l'année scolaire 2021/2022 de nos deux écoles :

Ecole Publique Le Pigeon Vert	Ecole Privée Saint Charles
TPS-PS-MS 36 Elèves	TPS-PS-MS 25 Elèves
GS 15 Elèves - CP 6 Elèves	GS 21 Elèves - CP 28 Elèves
CE1 21 Elèves - CE2 21 Elèves	CE1 12 Elèves - CE2 15 Elèves
CM1 12 Elèves - CM2 21 Elèves	CM1 23 Elèves - CM2 17 Elèves
132 Elèves inscrits dont 29 élèves résidant sur la commune d'Arzal.	140 Elèves inscrits dont 25 élèves résidant sur la commune de Marzan.

Ces effectifs peuvent varier sur l'année scolaire.

Il est important de suivre l'évolution des inscriptions sur les années à venir : 73 CM1/CM2 quitteront le primaire dans les deux ans. L'enjeu du maintien, voire de l'augmentation du nombre d'enfants dans nos écoles est majeur pour la vie et le dynamisme de notre commune.



Commission Cadre de Vie :

ENFANCE – JEUNESSE – SPORTS :

– Conseil Municipal des enfants :

En place depuis deux ans, le CME va être renouvelé cette année. Les enfants du CE1 au CM2 des deux écoles seront appelés à élire leurs représentants fin Novembre.

– Dispositif argent de poche :

Cette opération a été reconduite cet été avec succès. Les 10 Arzalais(es) ont travaillé au VVA, au service technique et au service administratif de la Commune. La collaboration a été satisfaisante, tant du point de vue des professionnels que de celui des jeunes.

A renouveler en 2022.

– Sport :

Salle de Sport : Les gradins ont enfin reçu leurs premiers spectateurs à l'occasion d'un match de Basket fin septembre :



Basket : Certaines équipes sont en recherche d'effectifs, particulièrement celle des Seniors féminines qui recherche des jeunes filles nées à partir de 2003.



– Déploiement de la fibre optique :

Le secteur Nord de la commune sera équipé en prises pour le 28 Février 2022. La commercialisation des abonnements devrait débuter au premier semestre 2022.

– Circulation apaisée : Ce projet, qui a fait l'objet depuis un an de groupes de travail d'élus et non élus, de visites sur le terrain, d'un dossier dans le bulletin municipal, d'une consultation publique en janvier, malgré le contexte COVID, touche bientôt à sa fin. Les travaux devraient avoir lieu d'ici décembre 2021. Ce projet a pour objectif de rendre plus sûr et plus accessible l'espace public pour les usagers plus fragiles (ex : enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, deux roues) et ainsi rendre plus convivial l'espace public.

Bien évidemment, cet apaisement de la circulation améliorera la qualité de l'environnement urbain :

- Les cycles d'accélération et de décélération, principaux générateurs de surconsommation de carburant et de pollution atmosphérique et sonore seront réduits ;
- La différence de vitesse avec des véhicules plus lents (ex : vélos) sera réduite, d'où une intégration à la circulation plus facile ;
- Les distances d'arrêt réduites (10 à 20 m) permettront de simplifier les régimes de priorités aux intersections (priorité à droite) et faciliteront la traversée hors passage piéton signalé, réduisant ainsi l'effet de coupure d'un quartier par une circulation rapide et dangereuse ;
- Les éventuels accidents auront des conséquences beaucoup moins graves, en particulier pour les usagers vulnérables (piétons, deux-roues).

Ainsi au bourg d'Arzal, aux villages de Lantiern, Silz, Vieille Roche, au Barrage ainsi qu'à Colon, la vitesse sera limitée à 30 km/h après mise en œuvre de l'arrêt par la Mairie et mise en place d'une signalisation adaptée.

Afin de vous présenter les prochains travaux qui vont modifier nos comportements sur la route, nous vous invitons à la prochaine réunion publique qui aura lieu à la salle du Conseil à la Mairie **le 8 Novembre prochain**.

Cohésion Sociale et Solidarités :

– Maisons fleuries : Samedi 25

Septembre a eu lieu la remise des prix en présence des jurys de Noyal-Muzillac et de Péaule. 16 participants concouraient cette année. Un grand merci aux participants pour leur travail d'embellissement de notre commune.



CULTURE :

– **La Grande Dictée** : Elle a été donnée le Vendredi 8 Octobre dans la salle du conseil municipal. 14 participants se sont penchés sur ce texte jugé « difficile » qui faisait référence à la période du premier confinement ... et au papier toilette. Qu'on se rassure, à la fin de la dictée, nos vaillants participants n'étaient pas « au bout du rouleau » !

– **Bibliothèque** :

Idee de lecture :

Les années

d'Annie ERNAUX :

De l'après-guerre à aujourd'hui, la mémoire

d'une femme sur plus de 60 ans.

Si vous êtes nostalgiques des publicités de l'époque, des jeux d'enfants et des jeux de mots pratiqués, de l'évolution de la société au travers des objets du quotidien, de la mémoire sociale (mai 68) et culturelle (films et chansons), Ce livre, par l'ampleur du projet et sa belle écriture, sera une introduction à la quinzaine de livres disponibles du même auteur.

Extrait : « *La réclame martelait les qualités des objets avec un enthousiasme impérieux, les meubles Lévitan sont garantis pour longtemps ! Chantelle, la gaine qui ne remonte pas ! L'huile Lesieur trois fois meilleure ! Dop, dop, dop adoptez le shampoing Dop ! Pendant que l'on faisait ses devoirs sur la table de la cuisine, les réclames de Radio Luxembourg, comme les chansons, apportaient la certitude du bonheur de l'avenir et l'on se sentait entouré de choses absentes qu'on aurait le droit d'acheter plus tard. »*

Annie Ernaux
Les années



– Permanence de la Mission Locale : Les prochaines dates de permanence de la Mission Locale à la MSAP Espace Emploi Formation de Muzillac sont :



MSAP Espace Emploi Formation

Immeuble les Arcades - Place du Vieux Couvent - 56190 MUZILLAC

/Septembre 2021 : JEUDIS 23 et 30 (journée)

/Octobre 2021 : JEUDIS 7 et 28 (journée) - JEUDI 21 (après-midi)

Sur RDV au 02 97 01 65 40

L'accueil des jeunes (16/25ans, non scolaires) se fait uniquement sur RDV au 02 97 01 65 40 (standard Mission Locale) ou au 02 97 41 68 75 (standard MSAP).



Campagne HIVER 2021-2022

Du 23 novembre au 8 mars

Inscriptions à partir du 23 novembre 2021, le mardi après-midi de 14h à 16h et le vendredi matin de 10h à 11h

Liste des documents à fournir :

- Pièce d'identité – Livret de famille
- Avis d'imposition
- Tout document relatif aux ressources (bulletins de salaire, attestation Pôle Emploi, CAF, décision de retraite...
- Autres selon les situations : pension alimentaire, quittance de loyer, facture EDF, Eau, documents surendettement.

Commission Information et Communication :

Pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations qui paraissent sur le panneau lumineux nouvellement installé devant la Mairie, vous pouvez télécharger gratuitement l'application CityAll.

(téléchargeable sur AppStore et Google Play)

